

Figure 12 Lectures complémentaires

Agence internationale de l'énergie atomique. *Les garanties de l'AIEA : Présentation*, Vienne: 1981.

Agence internationale de l'énergie atomique. *Les garanties de l'AIEA : Buts, limites, résultats*, Vienne: 1983.

Agence internationale de l'énergie atomique. «Structure et contenu des accords à conclure entre l'Agence et les États dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires». INFCIRC/153 (revu et corrigé), Vienne 1983.

La politique canadienne de non-prolifération nucléaire. Ottawa: ministère des Affaires extérieures, 1985.

International Atomic Energy Agency Safeguards as a Model for Verification of a Chemical Weapons Convention: Proceedings of a Workshop Held at Banff Springs Hotel, Alberta, Canada October 21-24, 1988. Arms control Verification Occasional Papers, no. 3. H. Bruno Schiefer and James F. Keeley. Ottawa: Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, 1989.

Statut de l'Agence internationale de l'énergie atomique, 1956.